

FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST

(mise à jour selon le cahier des charges version mars 2026)

Conformément à l'article L6353-8 du Code du Travail. Nous remettons aux futurs apprenants, AVANT leur inscription définitive, le règlement intérieur ainsi que les fiches programmes correspondant aux formations susceptibles d'être suivies.

Durée	☒ 7 HEURES (face à face pédagogique) + 2*15 minutes de pause
Public(s) concerné(s)	Acteur SST certifié
Prérequis	Etre titulaire de la certification SST depuis moins de 24 mois
Nombre de stagiaires par session	Minimum: 4 Maximum: 10
Délai d'accès	Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation
Accessibilité	Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap
Objectifs de la formation	Maintenir à jour ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail Intervenir face à une situation d'accident du travail Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
Titre et qualité du formateur	Formateur certifié INRS dans le domaine de la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) faisant partie du réseau FORPREV ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie-risques professionnels et INRS
Moyens Pédagogiques	Ordinateur portable, rétroprojecteur, mannequin adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur, gants de protection, garrot,...

Programme

1^{ère} partie	Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise	✓ Revoir les bases de la prévention ○ Les risques professionnels, de quoi parle-t-on ? ○ Les conséquences liées aux risques professionnels ○ Les enjeux de la prévention ○ Les obligations légales ○ Les 9 principes généraux de prévention ○ Le rôle du SST et des acteurs interne / externe de la prévention
-------------------------------	--	--

2 ^{ème} partie	Intervenir face à une situation d'accident du travail	✓ Revoir comment intervenir lors d'un accident ○ La conduite à tenir ○ Le plan d'intervention du SST ○ Rappel sur l'action de protéger du SST ✓ Rappel sur l'action de protéger du SST ○ L'alerte aux populations ○ Réaliser une protection ○ Choisir les actions selon les circonstances ✓ Rappel sur l'examen de la ou les victimes ○ Comment déceler une urgence vitale ○ Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ✓ Revoir l'action de faire alerter ou alerter ○ L'importance de l'alerte ○ Le message d'alerte ○ Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise ✓ Rappel sur secourir la ou les victimes de manière appropriée en respectant la conduite à tenir dans les cas suivants : ○ Le plan d'intervention du SST ○ La victime saigne abondamment ○ La victime s'étouffe totalement ○ La victime se plaint de malaise ○ La victime se plaint de brûlure(s) ○ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ○ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ○ La victime ne répond pas mais respire ○ La victime ne répond pas et ne respire pas ○ Surveillance de l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés
-------------------------	---	--

Evaluations : Evaluations certificatives réalisées à l'issue de la formation de recyclage avec la grille de certification INRS pour s'assurer que les compétences sont bien maintenues.

Validation : Renouvellement du certificat d'acteur SST valable 2 ans sous réserve de participation à la totalité de la formation et à la réussite aux épreuves certificatives. Il est nécessaire de suivre une formation MAC SST tous les 24 mois pour maintenir la certification.